

Chapitre 1

L'ORIGINE DES TIMBRES PERFORÉS

L'histoire des timbres perforés débute avec la Oxford Union Society, d'Oxford en Angleterre, qui fournissait gratuitement de la papeterie et des timbres à ses membres. Comme l'utilisation de timbres augmentait, la Society cherchait à réduire ses pertes en timbres-poste qu'elle ne pouvait justifier. Il faut se rappeler qu'en 1850, une personne pouvait revendre les timbres Penny Red au bureau de poste ou s'en servir pour payer une facture. À l'époque, cinq timbres vous permettaient d'acheter un bon repas.



Impression au
recto



Impression au
verso



Un des premiers
timbres perforés

En 1859, le Bureau de poste permit à la Society d'imprimer sur ses timbres les lettres O.U.S. placées entre deux lignes ondulées. En 1869, le Bureau de poste exigea que la Society place cette impression au verso des timbres pour s'adapter à la pratique adoptée par les firmes commerciales en 1867. En effet, plusieurs firmes avaient approché le Bureau de poste pour obtenir la permission de surimprimer leurs timbres et le Bureau ne s'était pas objecté à condition que cette surimpression soit placée au verso du timbre pour ne pas mutiler l'image de la reine Victoria.

Perkins, Bacon & Company, les imprimeurs des timbres anglais, imprimaient le nom des firmes au verso avant de procéder à l'encollage des feuilles et cette impression était de la même couleur que l'encre utilisée pour imprimer les timbres. Les firmes suivantes demandèrent la permission d'agir dans ce sens: J & C Boyd & Co., 7 Friday Street, London – en février 1867; W.H. Smith & Sons – en avril 1867; Copestake, Moore, Crampton & Co. – en novembre 1867; Oxford Union Society – en janvier 1870; et Great Eastern Railway – en 1873.

Il est évident que la plupart des firmes se préoccupaient davantage de prévenir le vol de leurs timbres neufs inutilisés que du mauvais usage postal de leurs timbres. Il existe un très grand nombre de timbres avec des impressions illicites qui ont été imprimées sur la colle. Ces timbres ne permettaient plus d'identifier leur propriétaire une fois apposés sur une enveloppe car l'impression pouvait se brouiller, sinon totalement disparaître, quand la colle était humectée. Une étude de ces impressions illicites révèle l'utilisation de 4 modèles différents au recto et de 30 au verso. Cette permission fut retirée en 1882 après que le Bureau de poste eut reconnu la méthode de perforation des timbres. Il faut noter que l'approbation d'utiliser ces impressions fut rétablie en 1903.

Joseph Sloper breveta son premier outil, un protecteur pour chèques, en 1858. En 1868, il breveta un outil pour poinçonner les billets de chemin de fer. Apparemment, Copestake, Moore, Crampton & Co., des grossistes en draperies, qui se servaient d'un protecteur de chèques de Sloper, étaient aux prises avec un

2014 12 01

problème de vol de leurs timbres par un employé. En octobre 1867, la firme demanda au Bureau de poste la permission de perforer des initiales S.C., initiales de l'associé principal Samson Copestake, les timbres immédiatement après leur acquisition. Les timbres achetés au bureau de poste étaient imprimés au verso comme on l'a déjà mentionné, mais certains timbres reçus comme paiement de petites sommes n'étaient aucunement identifiés. Le maître de poste en chef accorda la permission de surimprimer ces timbres, mais ignora la requête de perforer les timbres.



Un des premiers plis anglais affranchis avec des timbres perforés

Après plusieurs requêtes de Copestake, Moore, Crampton & Co., M. Sloper s'impliqua et eut davantage de difficultés pour obtenir la permission de perforer les timbres. Finalement, le 31 mars 1868, la lettre suivante fut adressée à M. Sloper.

*Bureau-chef de la poste
13 mars 1868*

*M. Sloper,
Monsieur, - Le Maître-chef de la poste a pris votre lettre du 27 dernier en considération, et Sa Grâce me demande de vous informer que, dans les circonstances, il ne s'objectera pas à la perforation des timbres-poste selon le moyen décrit par vous, dans le but de protéger les marchands et autres, autant que possible, du vol des timbres qu'ils utilisent.*

*Veillez agréer, monsieur,
les salutations d'un fidèle serviteur,
R. Parkhurst*

2014 12 01

Cependant, ce n'est que le 1^{er} mars 1869 que le Bureau de poste informa ses maîtres de poste que le système de sécurité de Sloper de perforer les timbres des initiales des firmes avait été approuvé. Ce fut fait dans le Bulletin du Bureau de poste de cette date :

TIMBRES-POSTE

Suite aux représentations faites au Bureau de poste par différentes firmes relativement aux vols de leurs timbres par des personnes à leur emploi, le Département a recommandé que le nom ou les initiales des firmes, etc., soient perforés dans les timbres de sorte que, vu la vente de tels timbres serait de telle façon rendue difficile, la tentation de voler pourrait être amoindrie ou entièrement écartée.

Les maîtres de poste veilleront à ne pas acheter de timbres-poste ainsi identifiés qui leur seraient offerts pour la vente.

Fort probablement, personne ne réalisa que M. Sloper possédait un brevet pour les outils à perforer et, qu'ainsi, il héritait d'un monopole pour au moins quatre ans. En conséquence, son commerce prit de l'expansion et il commença à faire des affaires dans toute l'Angleterre et sur le continent.



Photo de Joseph Sloper en 1873

Le premier brevet de M. Sloper expira le 13 août 1872. En 1873, la compétition s'était activée. Les principaux compétiteurs étaient Den Fisher, un papetier de Londres, et Francis Hancock, papetier et imprimeur. Au début, le coût de la perforation était gratuit, une fois que le coût initial d'usinage de la ou des matrices eut été payé. La perforation gratuite était offerte parce que les firmes recevaient une remise de 1%, terme employé pour décrire la commission payée par le Bureau de poste sur la vente de timbres. Pour plusieurs firmes, c'était apparemment un revenu suffisant pour garder populaire la perforation des timbres. Dans ces conditions, quelques perforatrices furent vendues sur le champ aux utilisateurs de timbres, mais la plupart des firmes optèrent pour faire perforer leurs timbres sur ordre de sorte qu'elles pouvaient confirmer le revenu total de leurs commissions. Le 26 novembre 1877, le Bureau de poste annonça qu'à partir du 1^{er} décembre 1877, la remise de 1% accordée aux vendeurs de timbres serait interrompue pour tous les achats de timbres. Cela frappa durement le revenu des firmes qui perforaient les timbres, mais qui n'étaient pas des maîtres de poste.

Les maîtres de poste continuèrent à jouir de la remise jusqu'au 30 juin 1879, moment où un revenu de remise maximum de £400 par année fut établi. M. Sloper, par exemple, vit son revenu de remise réduit de £600 par année. Il en résultat

2014 12 01

plusieurs années difficiles pour les firmes perforant les timbres sur ordre. Ces firmes, pour combler la perte de la remise, commencèrent à faire payer pour la perforation des timbres, remettant ainsi le fardeau sur l'utilisateur. En dépit de ces difficultés financières initiales, l'utilisation de timbres perforés devint plus populaire avec le temps.

En 1872, la Belgique permit l'usage de timbres perforés pour des raisons de sécurité. En 1878, l'Allemagne, la France, le Danemark et la Suisse l'approuvèrent aussi. La Nouvelle-Zélande approuva la perforation des timbres, des cartes postales et des bandes pour les journaux en 1883. Le premier perforateur américain fut fait en 1887; cependant le Bureau de poste américain n'autorisa pas l'utilisation de timbres perforés avant 1908.

Joseph Sloper reçut le brevet américain N^o. 155340 le 22 septembre 1874 « pour avoir inventé des améliorations dans la perforation des timbres pour produire des perforations (combinées pour représenter des marques, des lettres, des chiffres ou des emblèmes) dans le papier ou autres matériaux ». Benjamin Cummins et John Stenwall Jr., de la B.F. Cummins Company de Chicago, Illinois, brevetèrent leur premier perforateur le 20 août 1889. Le 9 avril 1908, le Bulletin postal américain autorisa la perforation de timbres-poste avec des lettres, des chiffres ou d'autres symboles pour des fins d'identification seulement. N'importe quel usage de timbres perforés aux États-Unis avant 1908 était restreint, même si les outils pour les produire étaient disponibles bien avant cette date.

Au Canada, les timbres furent perforés pour des fins d'identification aussi tôt qu'en 1887. Le Bureau de poste du Canada reconnut l'existence des timbres perforés en 1895, déclarant qu'il ne s'objectait pas à la pratique de perforer les timbres avec les initiales d'une firme particulière les utilisant. Ce ne fut pas avant 1910 que le Bureau de poste ordonna que les perforations devaient être approuvées avant leur utilisation et que les perforations ne pouvaient excéder des dimensions spécifiques.



Le plus ancien pli avec timbres perforés envoyé au Canada